



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

CC/CE

P.V. CULT 13

**Commission de la Culture**

**Procès-verbal de la réunion du 4 février 2021**

**La réunion a eu lieu par visioconférence**

Ordre du jour :

1. 7449 Débat d'orientation sur le plan de développement culturel « KEP 1.0 »  
- Rapporteur : Madame Djuna Bernard  
  
- Entrevue avec les représentants du secteur de la musique
2. Divers

\*

Présents : Mme Semiray Ahmedova, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. André Bauler, M. Marc Baum, Mme Djuna Bernard, M. Fred Keup, Mme Josée Lorsché, M. Georges Mischo, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydia Polfer, Mme Viviane Reding, M. Jean-Paul Schaaf, M. Claude Wiseler

M. Gilles Roth, observateur

Mme Sam Tanson, Ministre de la Culture

M. Jo Kox, M. Luc Eicher, du Ministère de la Culture

M. Stephan Gehmacher, Directeur général de la Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte (Philharmonie)

M. Olivier Toth, Directeur général du Centre de Musiques Amplifiées (Rockhal)

M. Giovanni Trono, Directeur de music:LX

M. Gilbert Girsch, M. André Heinen, de l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA)

M. Luka Heindricks, directeur de l'établissement 'De Gudde Wëllen'

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Pim Knaff  
M. Sven Clement, observateur délégué

\*

Présidence : Mme Djuna Bernard, Présidente de la Commission

\*

## 1. 7449 Débat d'orientation sur le plan de développement culturel « KEP 1.0 »

Après une brève introduction, Mme la Présidente rappelle que le présent échange de vues se situe dans le cadre du débat d'orientation sur le plan de développement culturel « KEP 1.0 », demandé par le groupe politique CSV, en date du 11 février 2019.

La Commission a d'ores et déjà consacré une série de réunions à la préparation de ce débat au cours desquelles elle a examiné différents volets :

- Le 14 novembre 2019 : patrimoine
- Le 16 janvier 2020 : conventions
- Le 30 janvier 2020 : Arts council
- Le 24 septembre 2020 : statut de l'artiste.

Alors qu'il était initialement prévu, à l'issue de ces réunions, d'adopter le projet de rapport relatif au débat d'orientation, les membres de la Commission ont estimé que le contexte actuel de crise sanitaire, avec toutes les incidences sur le secteur culturel, ne se prêtait pas à l'adoption dudit rapport dans l'immédiat. Aussi, ont-ils jugé opportun d'organiser au préalable des échanges de vues avec les interlocuteurs et acteurs du monde culturel afin notamment d'évaluer les répercussions du COVID19 sur le secteur culturel.

Un premier échange a eu lieu le 7 janvier dernier avec les représentants de l'Union Luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel. Une deuxième entrevue a eu lieu le 21 janvier avec les représentants des associations du spectacle vivant.

Après ses paroles de bienvenue, Mme la Ministre fait un point sur l'actualité :

### 1. Neistart Lëtzebuerg

Une redistribution du budget a permis de dégager 500.000 euros pour une nouvelle bourse « résidence d'artiste à domicile ».

Afin de contribuer au soutien du parcours professionnel des artistes, auteurs et travailleurs culturels et de favoriser la relance de l'activité artistique, le ministère de la Culture propose un nouveau dispositif de « résidence d'artiste à domicile ».

- La bourse peut servir, entres autres :
  - à la recherche ;
  - à la documentation du travail artistique ;
  - à la recherche de partenaires et de nouveaux réseaux ;
  - à soutenir les actions de développement de marchés ;
  - à la coopération artistique, notamment par des ententes de coproduction et de réciprocité ;
  - à la conception, création ou production ;
  - à la diffusion.

L'objectif de l'aide étant le soutien et la valorisation de la pratique artistique et du parcours artistique professionnel du demandeur.

### 2. KEP - États des lieux

- L'état des lieux « Musique amplifiée » (Aurélie Colling) est terminé. L'organisation des Assises culturelles sectorielles aura lieu à la Rockhal, le samedi 6 mars, de 10 à 13 heures.

- Les états des lieux « Musique classique » (Sarah Kaiser), « Théâtre » (Josée Zeimes), « Art contemporain » (Vincent Crapon), et « Infrastructures culturelles » sont en cours.
- Une réunion avec la « Theaterfederatioun » aura lieu le 2 mars sur l'organisation d'assises sectorielles.
- Au sujet des Infrastructures culturelles, le recensement de tous les sites et infrastructures du pays et la rédaction d'un glossaire, commune par commune, sont terminés à 80 %. Une réunion est prévue avec Geoportail pour visualiser ces infrastructures culturelles.

3. De nouvelles brochures KEP sont en cours de rédaction :

- Volume 7 : Commandes musicales
- Volume 8 : Acquisitions d'œuvres d'art du Ministère de la Culture,

\*

La réunion se poursuit par un tour de table des représentants du secteur de la musique :

- M. Stephan Gehmacher, Directeur général de la Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte (Philharmonie), rappelle que l'élaboration de l'état des lieux, dans le cadre du KEP, est en cours. Dès sa finalisation commencera la phase décisive. Plutôt que de créer de nouvelles initiatives ou d'institutions, l'orateur relève qu'il existe d'ores et déjà une multitude d'institutions qui ont chacune leur savoir-faire et leurs compétences qu'elles sont prêtes à mettre au service du KEP.

- M. Olivier Toth, Directeur général du Centre de Musiques Amplifiées (Rockhal) rappelle que les événements et concerts « live » ont évidemment été fortement impactés par la crise, les tournées des musiciens étant momentanément à l'arrêt. En dehors de l'activité de salle de concerts, Rockhal dispose d'un deuxième pilier : le Rocklab. Le Rocklab est un espace entièrement dédié aux musiques actuelles (pop, rock, métal, électro, hip-hop...) qui a comme mission première d'orienter, d'informer et d'accompagner les musiciens amateurs et professionnels ainsi que les acteurs des musiques actuelles du Luxembourg en leur mettant à disposition un ensemble de ressources (infrastructures, formations, suivi de projet...). A cela s'ajoutent des activités culturelles visant la diffusion, le développement et la pratique des musiques actuelles d'une manière générale.

L'état des lieux « Musique amplifiée » est une étape importante. Rockhal a participé aux entrevues et a déjà pu étudier les conclusions. Si en 15 ans le secteur des musiques amplifiées a énormément évolué, force est de constater qu'il faut encore faire des efforts pour avoir un véritable écosystème de la musique, comparable à ceux qui existent dans des capitales étrangères, toute proportion gardée. D'où l'importance d'encourager l'entrepreneuriat.

- M. Giovanni Trono, Directeur de music:LX, rappelle que music:LX est une association sans but lucratif, créée en 2009 à l'initiative du Ministère de la Culture, qui a pour mission de professionnaliser la scène musicale du Luxembourg et de la promouvoir à l'international.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, music:LX a rejoint Kultur :LX

Les quatre services principaux offerts par music:LX sont: soutenir les artistes nationaux et leurs partenaires étrangers, leur fournir des informations sur l'industrie musicale en constante évolution, s'engager dans le réseautage et promouvoir les artistes et l'industrie sur divers marchés à travers le monde.

music:LX participe également aux salons internationaux pour promouvoir les artistes luxembourgeois auprès des professionnels étrangers. Enfin, music:LX effectue un travail de

prospection à l'international auprès des maisons de disques, des agences de booking, des éditeurs, des distributeurs, des producteurs de spectacles, des managers et autres. Dans son travail de prospection, music:LX démarche prioritairement les festivals prescripteurs internationaux afin d'y placer des groupes luxembourgeois et de leur permettre de diffuser leur musique auprès d'un large public.

L'orateur rejoint l'avis de M. Olivier Toth sur l'importance de développer de façon ciblée une industrie créative locale avec son écosystème propre. La pandémie a révélé l'importance de développer des synergies afin de renforcer le secteur.

- M. André Heinen, trésorier général de l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA), est d'avis que la place des amateurs a été négligée dans le KEP. Or, la fédération compte quelque 13.000 membres qui présentent un grand potentiel en termes de collaboration. Il constate par ailleurs qu'avec la multiplication et la professionnalisation des institutions culturelles, il y a de moins en moins de place pour les membres de l'UGDA qui sont quasiment absents de la programmation. D'une façon générale, l'UGDA souhaite une meilleure intégration dans le secteur de la musique.

La perte générée par la crise peut être estimée à un montant se chiffrant entre 1,5 et 2 millions d'euros, d'après une enquête lancée par l'UGDA.

- M. Luka Heindrichs, se présente comme un entrepreneur culturel qui poursuit en parallèle plusieurs activités :

- co-proprétaire et gérant du « Gudde Wëllen » (bar, night club, salle de concerts et d'évènements) ;

- président du festival « Food for your senses » ;

- event manager et consultant ; et

- représentant du groupe de travail « confédération musicale du Luxembourg ».

Pour ce qui est de l'impact financier de la crise, les clients des activités de consultance ont honoré leurs contrats pour des prestations fournies jusqu'à mars 2020.

Au niveau du « Gudde Wëllen », la crise sanitaire a gelé toute l'activité du club. De par sa petite taille, l'activité du « Gudde Wëllen » avec ses quelque 80 évènements annuels, est certes plus flexible que les grandes salles, mais aussi plus vulnérable. Plusieurs actions ont été lancées pour valoriser et fidéliser la communauté, les clients et les partenaires, notamment une opération de « fundraising » et une exposition en ligne d'artistes luxembourgeois avec à la clé une vente aux enchères des œuvres exposées.

\*

Les représentants des différentes institutions saluent dans l'ensemble les bonnes relations et les échanges avec le Ministère de la Culture ainsi que l'élan de solidarité né de la crise sanitaire.

### Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir les points suivants :

- En réponse aux doléances de l'UGDA, il est précisé que le domaine des amateurs n'est pas assimilable à la scène professionnelle et qu'une des idées sous-jacentes du KEP était de professionnaliser les métiers de la culture. Toujours est-il que le KEP a bien tenu compte du rôle essentiel de l'UGDA et de ses activités. Aussi, le volume 4 mentionne-t-il le Concours Luxembourgeois pour Jeunes Solistes, institué par l'UGDA. Par ailleurs, la Philharmonie collabore régulièrement avec des chorales amateurs, et le Rocklab fait également un travail d'accompagnement des amateurs. Il est important de maintenir un bon niveau d'échanges entre professionnels et amateurs.

- L'impact financier de la pandémie sur Rockhal est lourd, en dépit du recours à toutes les mesures mises en place par le gouvernement. Le financement se fait en partie par des moyens propres générés par des activités qui sont momentanément à l'arrêt.
- Pour ce qui est de l'impact sur l'emploi, la majorité de ses employés sont en chômage partiel. Mais il faut également tenir compte du fait que Rockhal fait appel à un grand nombre d'externes pour les concerts : techniciens, sécurité, entretien etc., soit jusqu'à environ 200 personnes pour un grand concert.
- Tout au long des derniers mois, Rockhal a essayé d'innover en créant des opportunités à plus-value pour le secteur. A ce titre, on peut mentionner les « Rocklab Pop-Up Sessions » : une série de « showcases » digitaux d'artistes locaux filmés dans des lieux insolites et des endroits inhabituels. L'objectif est de poursuivre ce type d'activités au-delà de la crise actuelle.
- La crise sanitaire a été vécue comme un choc pour de nombreux musiciens et a créé un climat d'insécurité. Au début de la pandémie, beaucoup d'artistes ont fait des performances en ligne, puis, au fil du temps, on a pu observer une certaine fatigue auprès des artistes et du public. Néanmoins on constate une grande réactivité dans le secteur, facilitée par le fait que le domaine des musiques amplifiées est attaché aux modes de production « do-it-yourself ».
- Les performances en ligne ne peuvent être que complémentaires aux concerts live qu'elles ne peuvent pas remplacer ou concurrencer.
- Le secteur espère un retour progressif à la normale, aux performances live, y compris dans une configuration debout.
- Vu l'évolution incertaine de la situation sanitaire, les salles de concert sont confrontées à de grandes difficultés de planification et de programmation. Actuellement seule une planification à très court terme est possible.
- Rockhal va participer à un projet pilote en organisant cinq concerts tests en février, sous des conditions sanitaires strictes et avec un suivi par les autorités sanitaires. La série de concerts organisés autour d'une scène centrale à 360 degrés, sera limitée à 100 personnes, assises. En plus des différentes mesures de sécurité mises en place, l'achat des tickets sera soumis à l'acceptation des spectateurs présents d'effectuer un dépistage gratuit avant chaque concert, puis sept jours plus tard, afin de permettre un suivi par les autorités sanitaires. Le Luxembourg est le troisième pays à prendre ce type d'initiative. Le but étant, si les résultats de l'expérience le permettent, d'appliquer ce protocole à d'autres domaines ou manifestations culturelles.
- L'introduction de quotas pour la diffusion de musique créé au Luxembourg ou par des luxembourgeois, à l'instar de ce qui se pratique à l'étranger, peut être une idée valable, à condition d'être accompagnée par la création, l'écriture et la production. L'exemple français prouve que cela permet d'ailleurs de dégager des ressources pour le secteur. Toujours est-il que l'imposition de quotas pose la question de la balance entre le volontarisme et la contrainte.
- Les missions de promotion et d'export étant fortement impactées par la crise, music:LX a organisé en octobre 2020 amplify:LX, le premier « showcase » virtuel et événement de networking interactif. amplify:LX a ainsi créé l'opportunité de présenter les artistes luxembourgeois et l'industrie musicale luxembourgeoise à une échelle beaucoup plus large. L'expérience s'est révélée très positive avec 150 professionnels participants et des retombées immédiates. L'évènement a suscité un certain intérêt auprès des booking agents.

- Pour aider les musiciens à garder une certaine présence, via des techniques de marketing en ligne, music:LX a par ailleurs introduit un volet digital.
- Pour connaître l'impact financier sur la situation des musiciens, music:LX a lancé une enquête auprès d'un échantillon de 70 musiciens, d'après laquelle les pertes financières peuvent être estimées à 500.000 euros (comprenant les cachets, le merchandising etc. liés à 460 concerts annulés).
- Les répétitions de l'OPL et de l'OCL ont pu reprendre.
- Face à la crise sanitaire, la Philharmonie a réagi par deux initiatives : « Phil live doheem » et « Back to live ».
  - o « Phil Live doheem », initiative lancée en mai 2020, propose tous les vendredis des concerts live d'artistes luxembourgeois et de musiciens de l'OPL en streaming depuis la Philharmonie, sur Facebook. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, des musiciens solo ainsi que de petits ensembles de musique de chambre se produisent ainsi sur les scènes de la Philharmonie.
  - o « Back to live » fait référence à une série de concerts, lancée dès juin 2020 dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur avec un nombre de places très limité.

Ces deux initiatives ont prouvé qu'il était possible d'activer rapidement la scène luxembourgeoise et ont permis de lui donner une certaine visibilité.

- En ce qui concerne la collaboration des salles de concerts avec les écoles fondamentales et les lycées, la Philharmonie et Rockhal soulignent la bonne coopération avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et la Jeunesse. Cela étant dit, la fréquentation des écoles et des lycées dépend beaucoup des enseignants, d'où l'importance de mettre l'accent sur la formation.
- M. Luka Heindrichs annonce la formation en cours d'une nouvelle association ayant pour vocation de fédérer les structures professionnelles du secteur musical (Salles, organisateurs, orchestres, compositeurs, etc) dans un but de les rassembler, de les représenter et de défendre leurs intérêts communs.

## 2. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 05 février 2021

Le Secrétaire-administrateur,  
Carole Closener

La Présidente de la Commission de la Culture,  
Djuna Bernard